

COMITÉ de VILLAGE
LÈGE – Mardi 4 mai 2021
RELEVÉ DE DÉCISIONS

Présents :

- Jérémy Audureau
- Philippe Kulig
- Marina Mounic
- Anne Marie Picot
- Emmanuel Hue
- Laurent Le Bail
- Isabelle Santurenne
- Sophie Capdevielle
- Jean-Paul Gonzalez
- Thierry Hautefaye
- Michel Zambelli
- Guy Arlot

OUVERTURE

- M. le Maire remercie les participants
- 1^{er} comité de village traduit la volonté de l'équipe municipale de renforcer la démocratie de proximité, avec les comités consultatifs de village, le réservoir d'idées et le comité de suivi des associations
- Volonté de se réunir malgré le contexte sanitaire avant la saison : les 5 conseils de villages seront réunis sous les 15 jours
- Président : Valéry de St Léger, et animateur
- Au terme des échanges : rapporteur et secrétaires pour faire avancer les solutions concrètes au cadre de vie

PRÉSENTATION

Valéry de Saint Léger : élu de l'équipe

Manuel Rulier : modérateur

Rappel

- Rôle du comité de village : améliorer la vie quotidienne et le bien vivre ensemble, avec des idées concrètes
- Rôle du rapporteur et des secrétaires
Proposition de méthode de travail entre les membres du conseil de village : nomination du bureau, création d'une adresse web dédiée au conseil de village, le secrétariat du maire centralise les questions sur le fonctionnement, accord de l'ensemble des contacts des membres après autorisation

- Présentation et information : Logement / Sécurité / Mobilité / Solidarité / Environnement / Vivre ensemble

SÉCURITÉ / propositions

Rappel action municipale : PM

- Panneaux pour signaler les écoles et le rappel de la vitesse
- Bien mettre les panneaux zone 30 en entrée de bourg (rond-point de la boulangerie), revoir le positionnement des panneaux (ex : avenue de la gare, avenue du Médoc) au vu de la réglementation
- Réduire la vitesse des bus (chemin de la Carasse)
- Privilégier les chicanes plus que les ralentisseurs qui ont un impact sur les riverains voire les véhicules
- Répartir les effectifs de la PM en amont
- Réfléchir au stationnement au cœur de bourg : parking de l'ancienne mairie et collège
- Sensibiliser de manière positive (ex : places du Lion's club)
- Réfléchir à la mise en sens unique de l'avenue de la Mairie

Rappel : présence de la PM aux traversées des écoles, verbalisations de la PM, apaiser la vitesse tout en appliquant la logique « stop au goudron »

Chemin du Cassieu : attention à la vitesse entre 7h30 et 8h30

SENSIBILISATION

- Campagne de lutte contre les incivilités : vitesse

ENTRAIDE

- **Rappel des actions engagées dans le cadre de la crise sanitaire : masques, ligne bleue, ligne de courses, appels aux personnes isolées, aide à la prise de rdv de vaccination pour les personnes en difficulté numérique, aide financière aux familles impactées par la Covid avec le CCAS.**
- **Propositions :**
 - o Besoin de personnes isolées pour faire des courses et échanger / discuter ou véhiculer. Constat de la Ville : beaucoup de candidatures au comité d'entraide, redirigées vers le bureau des associations qui réoriente vers l'association concernée (+ de 100 associations sur la commune, à faire connaître).
 - o Alerter la mairie sur des personnes isolées qui ne se signalent pas toutes seules au CCAS
 - o Initiative des associations (ex : loisirs) qui contactent leurs membres isolés, d'autant plus isolés avec la crise sanitaire : passer un message à toutes les associations pour identifier leurs membres en difficulté
 - o « Maison des villageois » en Dordogne : solidarité de proximité, construite par les villageois bénévoles pour les villageois

VIVRE ENSEMBLE

- **Rappel : projet de café solidaire au programme, lieu convivial et de rencontres, réflexion autour de la Maison des célibataires de la cité Corbusier, hangar**
- **Propositions :**
 - o Bistrot associatif
 - o Foncier : la plantation (projet de logement)
 - o Cadre de vie sur le village : rond-point de la boulangerie rouge, abords du carrefour market. « On n'est pas à Arès »

Méthode :

- Marina Mounic : rapporteur
- Secrétaires : Mme Picot / Mme Capdevielle
- Se rencontrer
- Création d'un groupe WhatsApp (sauf Isabelle Santurenne qui ne souhaite pas communiquer son numéro de téléphone)
- Renvoyer le règlement signé

Prochaines étapes :

- Transmission des mails entre les membres
- Transmission du relevé de décisions
- Envoi en mairie des membres du bureau et de la méthode de travail
- Prochain conseil de village : première quinzaine d'octobre pour intégration des projets dans le budget 2022
- Réunion plénière de tous les conseils de village une fois par an

Conclusion :

Valéry de St Léger remercie pour l'écoute, le respect et la bienveillance pour ce moment de démocratie locale, remercie d'avoir donné du temps. Il incite les membres à travailler et s'engage à défendre les propositions du conseil.